Image not found or type unknown

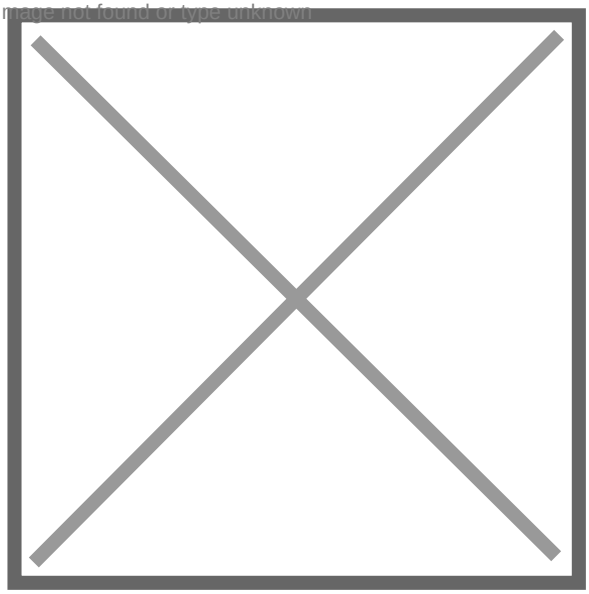

Conflit avec mon fournisseur edf poweo

Par **domi64**, le **15/07/2010** à **14:04**

Bonjour,
je sui chez poweo pour l electricité et le gaz j'etai mensualisé et j'ai apellé pour avoir un renseignement et ils m'annoncent que je dois 10 mois car ils avaient bloqué mes prelevements sans m'avertir je n'ai recu aucun courrier ni apel telephonique, je leur ai dit que cetai de leur faute ils auraient du m'avertir car maintenant ils me reclament les 10 mois quel droit j'ai par raport a ca mercii de me repondre[citation][/citation]

Par **sosjuju**, le **17/07/2010** à **17:56**

bonjour,
si vous avez effectivement consommé cet électricité vous leur devez bien la somme demandée.
par contre vous pouvez à l'amiable leur demander un règlement en plusieurs fois pour faciliter la chose.
votre calme et votre gentillesse pendant cette demande vous permettra d'obtenir un bon résultat car ils ne sont pas obligé d'accepter.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés